

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je tiens à rappeler que le SCRS est guidé par une loi que les libéraux ont fait adopter juste avant que nous ne prenions le pouvoir. Depuis cette époque, les membres de notre gouvernement qui se sont succédés au poste de solliciteur général se sont efforcés d'améliorer le fonctionnement de cet organisme, et ils ont fait un travail exceptionnel en prenant comme point de départ la loi qu'ils ont héritée. Tout ce que je puis répondre au député, c'est que, à notre avis, le SCRS est train de devenir un organisme dont tous les Canadiens pourront être fiers. Il ne lui servira à rien, pas plus qu'à son parti d'ailleurs, de faire des allégations vagues et sans fondement pour faire croire le contraire.

* * *

L'AGRICULTURE

LES CÉRÉALICULTEURS—LE PAIEMENT D'APPOINT

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. Lors de la Conférence de Humboldt de l'été dernier, les premiers ministres de l'Ouest ont conclu que les céréaliculteurs canadiens avaient besoin d'un paiement d'appoint de 1,6 milliard à 3 milliards de dollars en sus des programmes actuels de stabilisation. Puisque le premier ministre Grant Devine se trouvait hier à Ottawa, et puisqu'à l'instar du gouvernement fédéral, il tient cette question pour très importante, le gouvernement pourrait-il annoncer aujourd'hui quel sera le paiement d'appoint pour cette année?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je sais gré au député de sa question. Il devrait savoir que mon collègue, le ministre d'État aux Céréales qui s'occupe de la Commission canadienne du blé a tenu une troisième réunion avec 50 représentants agricoles. Ceux-ci nous ont présenté ce que nous considérons comme étant une proposition honnête et sensée. La semaine dernière, sauf erreur, j'ai répondu à la Chambre à des questions là-dessus et, à l'heure actuelle, nous vérifions les chiffres pour nous assurer qu'ils sont justes et équitables. Dès que nous aurons terminé cette démarche, nous pourrions très vraisemblablement rencontrer de nouveau les représentants agricoles.

LE RÔLE DES PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous dire quel rôle les premiers ministres provinciaux jouent actuellement? Pourrait-il nous dire si lors de la réunion d'hier, M. Devine a joué son atout? A-t-il fait planer la menace d'autres élections provinciales?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député sait sans doute que je n'assistais pas à ces discussions. Je puis lui dire ce que les provinces pourraient faire. En ce qui concerne les céréales, notre gouvernement dépense infiniment plus que les provinces. Celles-ci pourraient beaucoup mieux aider les agriculteurs en concluant avec nous un nouvel accord financier d'assurance-récoltes.

Questions orales

LES TRAVAUX PUBLICS

LA LOCATION DE BUREAUX AUX NÉGOCIATIONS DU LIBRE-ÉCHANGE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Elle concerne l'expérience enrichissante dont nous avons fait état à la Chambre hier, et par laquelle un conservateur notoire du nom de Gervais Desrochers a touché la somme d'environ 50 000 \$. Le ministre a répondu à la Chambre hier que toutes les négociations s'étaient déroulées directement entre les fonctionnaires des Travaux publics et La Métropolitaine. Or, la société d'assurance a admis avoir retenu les services de M. Desrochers pour la conclusion du bail en question, et l'ancien ministre a ouvertement déclaré s'être entretenu avec M. Desrochers au sujet de cette affaire.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi on a versé 50 000 \$ à M. Desrochers s'il est vrai, comme le ministre le prétend, qu'il n'a rien fait? Autrement, peut-il affirmer qu'il n'a dit que la vérité hier?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, les autorités compétentes examinent actuellement les allégations en cause. Mes fonctionnaires m'affirment, d'autre part, qu'il n'y a jamais eu de tiers lors des négociations qu'ils ont effectuées directement avec les représentants de La Métropolitaine en vue de conclure le bail en question.

M. Boudria: Cette version diffère quelque peu de celle d'hier. Le moins qu'on puisse dire c'est que les 50 000 \$ donnent une belle assurance à M. Desrochers.

[Français]

LA POSITION DU MINISTRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, monsieur Smith de la Métropolitaine a confirmé hier avoir embauché M. Desrochers pour s'occuper de la location de l'édifice.

Le ministre actuel dit que les négociations se sont tenues entre son personnel et le ministère des Travaux publics. Est-il en train de nier que l'ancien ministre des Travaux publics a rencontré M. Desrochers au sujet de cette transaction-là?

Peut-il le confirmer ou le nier immédiatement à la Chambre, pour que les Canadiens puissent en avoir le cœur net, une fois pour toutes?

[Traduction]

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, pour répondre au député, si je puis me le permettre au nom du gouvernement, il n'ignore pas que l'affaire en question fait actuellement l'objet d'une enquête policière. Le député conviendra sans doute qu'il est préférable, dans les circonstances, de ne pas discuter des faits entourant cette affaire afin de laisser la police mener son enquête. Le ministre a donné les renseignements d'ordre administratif qu'il possède concernant son ministère.